

MONTCHAUVET



janvier 2018

BULLETIN MUNICIPAL n°67



Ouverture de la Mairie	Urgences	Collecte des déchets	Encombrants
Lundi : 17h30 à 18h30 Jeudi : 17h30 à 18h30 Samedi : 10h30 à 11h30	Pompiers : 18 Police : 17 Samu : 15 Gendarmerie de SEPTEUIL 01 34 97 28 70	Lundi : déchets verts du 26 mars au 3 décembre 2018 Vendredi : déchets ménagers + plastiques, métal, cartons	31 mai 2018 29 novembre 2018

sommaire

- P. 3 le mot du maire et les dates à retenir
- P. 4 à 6 actualités municipales
- P. 7 vie de la commune
- P. 8 à 10 les associations
- P. 11 informations diverses
- P. 12 renseignements pratiques



nouveaux arrivants

Toujours heureux d'accueillir de nouveaux habitants, nous souhaitons la bienvenue aux derniers en date :

- Mr et Mme CHAILLEUX au 13 rue de Dreux
- Mr ANDREAU et Mme BOSIN au 2 rue Pherneaux

carnet montécalvétien

Décès

Le 16/12 Monsieur Michel Brossault est décédé côte vacher dans sa 68ème année.

Le 31/12 Madame Monique Richard, longtemps Montécalvétienne, est décédée en Vendée à Challans à l'âge de 96 ans.



le mot du maire

Vous étiez nombreux à répondre présents à la traditionnelle soirée des vœux du 6 janvier. Cela témoigne de la vitalité et du dynamisme qui règnent au sein de notre village. Nos associations y sont pour beaucoup et votre participation aux différents rendez-vous récompense les efforts entrepris par tous les bénévoles d'ici ou d'ailleurs.

Lors des vœux, j'ai évoqué mon optimisme sur le déploiement de la fibre pour notre village. Sachez que, suite à une demande de travaux parvenue en mairie, la pose de l'armoire principale (10 postes) rue Phernaux est prévue pour le 8 février. Une promesse de longue date qui devrait devenir réalité avant la fin 2018. En ce début d'année, je vous souhaite beaucoup de moments de bonheur et que vos projets se réalisent.

MEILLEURS VŒUX À TOUS

Georges DUVAL maire de Montchauvet

médaille du travail

A l'occasion de la présentation de ses vœux, le maire a remis à Mr. Thierry RIELA la médaille de vermeil pour ses 30 ans de service auprès de la société Aérospatiale (qui s'appelle maintenant ArianeGroup), entreprise française travaillant notamment sur les lanceurs Ariane.



dates à retenir (2018)

- A.G. extraordinaire du Comité des Fêtes _____ 2 février à 19h
- A.G. Jardin du Grand Murin (réservée aux adhérents) 3 février à 18h
- Dîner rencontre _____ 3 mars
- Balade du Comité des Fêtes _____ 1er mai
- Feux de la Saint Jean _____ 23 juin
- Fête Nationale : dîner festif place de l'Église _____ 14 juillet
- Brocante de Montchauvet _____ 9 septembre

actualités municipales

les vœux du maire



C'est dans une ambiance amicale que le maire Georges DUVAL a présenté ses vœux à la population du village venue en nombre pour participer à ce lancement de 2018, et profiter ensuite de la galette offerte par le Comité des fêtes.



le 11 novembre 2017

Bravant une météo peu encourageante, les villageois sont venus nombreux témoigner leur attachement à ce jour de mémoire rappelant l'engagement de tant de jeunes qui ont perdu la vie lors des derniers conflits.

Le maire a ensuite invité les participants à partager le verre de l'amitié à la mairie.



le repas des anciens

Comme chaque année, les «anciens» étaient conviés par la mairie à un repas de fête à la Jument Verte. Un bon moment partagé.

Ceux qui n'ont pas pu être présents ont reçu un panier de gourmandises.



noël des enfants



Après un goûter fort apprécié malgré le froid, les enfants ont procédé à un lâcher de lettres au père Noël avant de se rendre à la salle des fêtes pour la suite des réjouissances.



Le Noël des enfants de Montchauvet a pris cette année une tournure théâtrale avec le spectacle de magie qui a fasciné le jeune public enthousiaste.



Puis la distribution tant attendue des cadeaux est arrivée, et chacun y a trouvé son bonheur.

actualités municipales

travaux Église

Devant la dégradation de notre église (crépi intérieur, infiltrations diverses, ...), avec l'aide de l'agence de conseils du département Ingénieur'Y, un appel d'offres a été lancé pour réaliser un diagnostic approfondi de l'édifice. Le but est de répertorier les travaux à réaliser et l'ordre des priorités. Les dits-travaux ne seront entrepris qu'après avoir sollicité les différents partenaires pouvant contribuer financièrement à la sauvegarde de ce patrimoine.



contrat rural

Pour procéder à la rénovation et à l'amélioration énergétique de la Mairie, un contrat rural va être établi avec la Région et le Département. Cela permet de financer 70% des dépenses hors taxes. Il est prévu le changement des huisseries (actuellement en simple-vitrage), l'isolation thermique et le remplacement de la chaudière.

Sont prévus aussi l'isolation thermique et phonique de la salle communale ainsi que l'éclairage.

COMMUNE DE MONTCHAUVET

PARTICIPATION CITOYENNE



En liaison immédiate avec
la Gendarmerie

participation citoyenne

Suite à la délibération prise en conseil municipal et à la réunion publique du 3 Novembre avec la gendarmerie, l'adhésion à la démarche « participation citoyenne » va se concrétiser par la signature d'un protocole avec le préfet, la gendarmerie et la commune.

Le but est de dissuader les éventuels auteurs de méfaits par l'apposition de panneaux aux différentes entrées du village et de faire remonter les faits douteux aux référents communaux qu'il nous reste à recruter...

le compteur Linky chez nous

Annoncé pour l'été 2017 (voir le BM de mai 2016), il sera installé courant 2018.

Si vous n'avez pas encore été contactés, vous le serez prochainement pour fixer un rendez-vous au cours duquel la société Solution 30, seule mandatée par Enedis, installera le compteur chez vous en environ 30 minutes.

Ce changement de compteur est obligatoire (arrêté ministériel du 4 janvier 2012).

Cette installation est gratuite, mais deviendra payante si vous la retardez trop.

Si vous vous posez des questions ou avez des inquiétudes à propos de ce compteur, vous trouverez une partie des réponses dans l'article de Que Choisir « Linky, distinguer le vrai du faux »

<https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-compteur-linky-le-vrai-du-faux-n11627/>

Il y est écrit en particulier que « en l'état actuel des connaissances, le compteur ne présente pas de risques pour la santé »



vie de la commune



village fleuri

Chaque année, la commune de Montchauvet s'inscrit au concours départemental des « Villes et Villages Fleuris »

Suite à sa visite, le jury départemental a rendu son palmarès et a décerné 3 distinctions à notre village à savoir :

Le niveau 4 pétales dans la catégorie « commune de moins de 1000 habitants »,

Le trophée du thème « Invitons la biodiversité dans nos espaces publics » et Le prix de « l'engagement associatif 2017 ».

Ces distinctions récompensent les efforts entrepris par notre agent communal Jean François avec le concours des Amis De Montchauvet qui contribuent au fleurissement de la commune ainsi que le Jardin Du Grand Murin pour son engagement associatif autour du jardin partagé.

Un grand Merci à tous les protagonistes pour ces récompenses.

Pour 2018, le thème retenu est la mise en valeur « des sentes, trottoirs et pieds de mur fleuris »

Chacun peut participer à sa mesure à l'embellissement ponctuel pour cette année, des trottoirs et pieds de murs avec des fleurs annuelles tout en préservant le cheminement piétonnier.

jardin du souvenir

Nous avons évoqué ce projet dans le BM de mai 2017, le jardin du souvenir est maintenant réalisé. Il répond à une demande de plus en plus fréquente de la part des familles qui souhaitent pouvoir disperser les cendres de leurs proches au cimetière du village.

De même, un espace dédié aux cavurnes a été réservé dans la continuité du colombarium.



déchèterie

Comme nous vous en avons avertis, c'est un badge fourni par le SIEED qui donne désormais accès aux sites de la déchèterie. Détails du processus sur SIEED.fr où vous pouvez télécharger le formulaire de demande de badge. Tel: 01 34 86 65 49



rappel élagage

La visibilité et la circulation ne doivent pas être gênées par la végétation provenant des propriétés.

L'hiver est la bonne saison pour la taille des haies et arbres qui débordent sur la voie publique.

les associations



Manger bio et local pour protéger l'environnement et sa santé, l'économie locale, se faire plaisir en mangeant...c'est ce que recherche la majorité des consommateurs qui privilégie les produits bio. Les circuits courts qui proposent des produits bio se développent et sont aujourd'hui plus accessibles et diversifiés : marchés, vente à la ferme, magasins de producteurs, *AMAP, vente en ligne, restauration collective...

Il existe plusieurs possibilités de consommer bio et local près de chez soi.

Le Samedi 2 Décembre, l'Association le Jardin du Grand Murin a organisé une rencontre entre producteurs locaux et consommateurs sur le « Manger bio et local », pour mieux comprendre ce mode de production bio soumis à une réglementation européenne, qui permet d'expérimenter des pratiques innovantes respectueuses de l'environnement.

Nos trois intervenants (*de gauche à droite sur la photo*), Marie Legris, productrice d'œufs à Longnes, Richard Capitaine, maraîcher à Cravent et Philippe Duchemin, maraîcher à Gambais ont présenté avec enthousiasme leurs activités respectives, leur parcours et leur choix de produire en bio.

Bien qu'ils soient tous soumis à des règles rigoureuses définies dans des cahiers des charges, ces producteurs sont satisfaits de leur choix car ils y trouvent du sens et sont convaincus que le bio et local (circuit court, vente directe) est une solution pour maîtriser la filière de production et manger sain.

Ils sont confiants en l'avenir, ont des projets pour développer leurs activités et continuer à favoriser le lien social grâce à leurs modes de commercialisation, notamment l'AMAP* qui leur permet d'être soutenus par les consommateurs.



Cette soirée qui a réuni environ 60 personnes, s'est terminée autour d'un verre dans une ambiance conviviale qui a permis de poursuivre les échanges entre producteurs, consommateurs et consomm'acteurs ...

Isabelle ULYSSE,
pour l'Association du Jardin du Grand Murin

Pour en savoir plus :- www.agencebio.org
-Bioetlocal.org

*AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

COMITÉ
DES
FÊTES

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Inscrit sous le N° W781000370
à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie.
Siège social: Mairie de Montchauvet

MONTCHAUVET

Nous vous remercions de votre présence à notre soirée

Beaujolais Nouveau 2017

Appellation Beaujolais Contrôlée



**Le Comité des Fêtes de Montchauvet ,vous présente ses
Meilleurs Vœux pour 2018 .**

**En attendant de vous retrouver à nos prochaines
manifestations .**

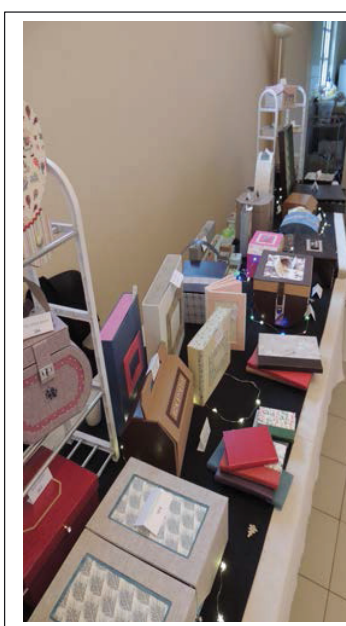
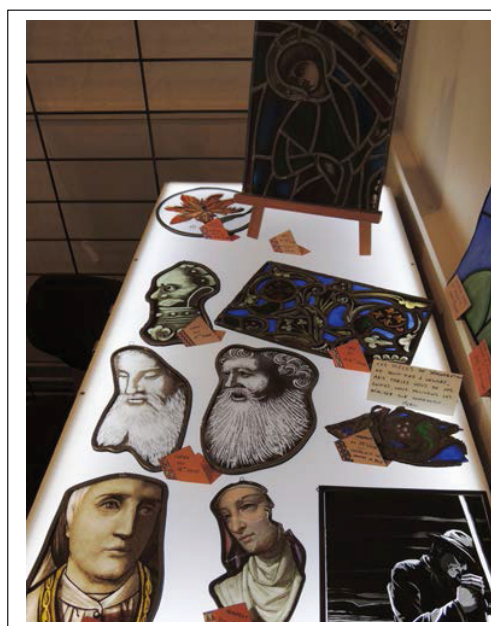
les associations (suite)

NOËL CHEZ LES ARTISANS d'ART 2017

Pour cette seconde édition le marché de Noël organisé Par les Amis de MONTCHAUVET a réuni 13 artisans d'art et 2 stands gourmands. Les visiteurs de la commune et des villages alentours ont pu trouver des idées cadeaux originales : bijoux, vitraux, aquarelles, artisanat indien, broderies, encadrement, cartonnage, mosaïques, luminaires, émaux d'art, ainsi que les décorations de Noël.



LE STAND des AMIS de MONTCHAUVET



Informations diverses

DERNIERE MINUTE

Le pizzaiolo nous informe qu'à partir du 8 février, il viendra le jeudi à Montchauvet au lieu du vendredi, de 17h30 à 21h près de La Porte de Bretagne Tel: 06 76 14 48 21

les formalités se font dorénavant par Internet

C'est maintenant obligatoirement par Internet que doivent se faire les demandes de :
- carte d'identité - passeport - permis de conduire - les cartes grises et les certificats de ventes de véhicules.

Pour ces démarches il faut s'adresser à l'ANTS
(Agence Nationale des Titres Sécurisés)

<https://ants.gouv.fr/>

ou (payant) au 34 00 lundi vendredi de 7h45 à 20h et samedi de 8h à 17h

Coût : 0,06 € / min + prix appel



le danger des chauffages d'appoint

Une mauvaise combustion au sein d'un chauffage d'appoint fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fioul ou à l'éthanol peut produire du monoxyde de carbone. Ce gaz toxique est incolore, inodore et non irritant ; il prend la place de l'oxygène dans le sang et peut être mortel en moins d'une heure. Il cause une centaine de décès par an en France.

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par des professionnels qualifiés.
- A cette occasion faites ramoner les conduits permettant l'évacuation des gaz.
- Veillez à bien ventiler votre logement : aérez quotidiennement et n'obstruez jamais les grilles d'aération.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils prescrites par le fabricant.
- N'utilisez jamais de moyens de chauffage non adaptés tels que cuisinières, barbecues et braseros.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; ils ne sont pas prévus pour cela.
- Si vous utilisez un groupe électrogène, placez-le impérativement à l'extérieur des bâtiments.



l'hôpital de Houdan et les diabétiques



Vous ou l'un de vos proches est diabétique ?

L'équipe d'éducation thérapeutique du centre de santé de l'hôpital de Houdan peut vous aider.

Venez participer à des séances gratuites d'éducation thérapeutique qui ont lieu le mardi matin.

Vous comprendrez mieux cette maladie et ses traitements, et apprendrez comment vous faire plaisir malgré vos contraintes alimentaires.

Informations et inscriptions : 01 30 46 18 57

informations pratiques

MAIRIE de MONTCHAUVET

Tel. 01 30 93 43 59
Fax 09 57 00 49 30
Courriel: m.montchauvet@gmail.com

Heures d'ouverture :

Lundi et Jeudi 17h30 à 18h30
Samedi 10h30 à 11h30

CCPH - Communauté de Communes du Pays Houdanais

Président : Jean-Jacques MANSAT
22 Porte d'Épernon
78550 Maulette
Tel. 01 30 46 82 80 Fax: 01 30 46 15 75
Site : www.cc-payshoudanais.fr

LA POSTE

SEPTEUIL :
Lundi à vendredi : 9h à 12h & 14h30 à 17h
Levée du courrier : 16h
Samedi 9h à 12h
Levée du courrier : 11h30

DAMMARTIN :
Lundi à vendredi : 14h30 à 17h
Levée du courrier : 16h
Samedi 9h à 12h
Levée du courrier : 11h30
Plus d'informations : Tel: 01 30 42 53 38

SERVICE RELIGIEUX

Groupement paroissial de Bréval :
Père Simon KÉKÉ ADJIGNON
Tel. 01 34 78 31 66

Messes à Montchauvet
à 18h30 la veille du troisième dimanche
des mois de janvier, avril, juillet, octobre.

DÉPUTÉ

Bruno MILLIENNE Tel : 0134755214
Permanence à Maule 2, route d'Herbeville
De 15h à 19h du lundi au vendredi
et de 9h à 13h le samedi, jour de présence du député
courriel : bruno.millienne@assemblée-nationale.fr

SÉNATEUR

Sophie PRIMAS
AÜBERGENVILLE Tel. 01 30 90 45 05 ou 88
courriel : sophieprimas@orange.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Daniel JEANTELET
Tel. 06 04 05 98 71 - 01 30 88 10 01
Permanence à la Mairie de Houdan le vendredi matin

URGENCES

Médecin : le 15 depuis un poste fixe
le 112 depuis un portable
Hôpital de Mantes : 01 34 97 40 00
Hôpital de Houdan : 01 30 46 18 00
Urgence GAZ : 0 800 47 33 33 24h/24 et 7j/7
Pompiers : le 18
Police : le 17
Accueil sans-abris : le 115
Défenseur des enfants : le 119
Solidarité vieillesse : 01 39 55 58 21
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

PHARMACIES

DAMMARTIN : TOUZET 01 30 42 51 17
Fermé le lundi matin

SEPTEUIL : LÉONARD 01 30 93 40 24
Fermé le mercredi après-midi

ALLOCATIONS FAMILIALES

MANTES LA JOLIE : 0810 257 810
Site Internet : www.caf.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Madame BABIN à Houdan
Tel. 01 30 46 82 00
reçoit sur rendez-vous - vient aussi à domicile

SÉCURITÉ SOCIALE

CPAM des Yvelines
78085 Yvelines CEDEX 9
Tel. 36 46

PÔLE EMPLOI (assedic + anpe)

MANTES LA JOLIE : 2bis Bld Calmette Tel. 39 49

Hôtel des IMPÔTS

MANTES LA JOLIE : 1 place Jean Moulin
Tel. 01 34 79 49 00

TRÉSOR PUBLIC

LONGNES : place Fabian
Tel. 01 30 42 48 20

DÉFENSEUR des DROITS

MANTES LA JOLIE Sous Préfecture
Jean-René THIBAUD
Tel. 01 30 92 22 51
mercredi de 9h à 15h sur rendez-vous